

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Commune de SAUVETERRE de GUYENNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21330506300017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COUTRAS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget communal -50600 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	51

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	54
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	62

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	73
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	74
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	75
B7.3 - Etat des emprunts garantis	76
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	77
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	78
B7.9 - Autres engagements reçus	79
B8 - Subventions versées	80
B9 - Etat du personnel	82
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	84
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	86
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	87
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	88
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	89
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	90

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios

		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54,73 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100,24 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	85,39 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7,39 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération n° 12 du 15/03/2022 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 985 332,38	3 374 338,98	395 880,57	A1 784 887,17
Investissement	456 516,87	460 401,15 (3)	4 607,99	A2 8 492,27
Fonctionnement	2 528 815,51	2 913 937,83 (4)	391 272,58	A3 776 394,90

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 237 670,68	III + IV 281 510,43	B1 43 839,75	43 839,75
Investissement	I 237 670,68	III 281 510,43	B2 43 839,75	43 839,75
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	828 726,92
Investissement	A2 + B2	52 332,02
Fonctionnement	A3 + B3	776 394,90

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 237 670,68
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
111	Opération d'équipement n° 111	2 714,00
112	Opération d'équipement n° 112	550,01
113	Opération d'équipement n° 113	64 129,06
118	Opération d'équipement n° 118	23 999,93
121	Opération d'équipement n° 121	1 107,04
122	Opération d'équipement n° 122	20 928,00
123	Opération d'équipement n° 123	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	25 630,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	21 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	30 927,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	35 085,04
458103	CAB II	22 598,74
458104	Travaux Voirie R139	12 486,30
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 281 510,43
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	280 410,43
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 251 125,43	2 198 793,41
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	237 670,68	281 510,43
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 492,27
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 488 796,11	2 488 796,11
		+	+
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 036 498,01	2 660 103,11
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 376 394,90
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		3 036 498,01	3 036 498,01
TOTAL DU BUDGET (4)		5 525 294,12	5 525 294,12

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	27 222,00	25 630,00	22 750,00	22 750,00	48 380,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	25 000,00	21 500,00	3 500,00	3 500,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	606 350,00	91 451,78	794 140,80	794 140,80	885 592,58
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	244 821,00	62 903,86	204 492,13	204 492,13	267 395,99
Total des dépenses d'équipement		903 393,00	201 485,64	1 024 882,93	1 024 882,93	1 226 368,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	197 690,23	1 100,00	197 600,00	197 600,00	198 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		197 690,23	1 100,00	197 600,00	197 600,00	198 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	297 872,91	35 085,04	927 609,50	927 609,50	962 694,54
Total des dépenses réelles d'investissement		1 398 956,14	237 670,68	2 150 092,43	2 150 092,43	2 387 763,11

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	43 033,00		43 033,00	43 033,00	43 033,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		106 246,69		101 033,00	101 033,00	101 033,00

TOTAL	1 505 202,83	237 670,68	2 251 125,43	2 251 125,43	2 488 796,11
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 488 796,11
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	399 044,09	280 410,43	-28 896,00	-28 896,00	251 514,43
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	699 413,42	699 413,42	699 413,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		399 044,09	280 410,43	670 517,42	670 517,42	950 927,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 606,18	0,00	106 562,97	106 562,97	106 562,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 690,23	1 100,00	2 000,00	2 000,00	3 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	112 325,62	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes financières		200 622,03	1 100,00	519 562,97	519 562,97	520 662,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	396 953,89	396 953,89	396 953,89
Total des recettes réelles d'investissement		599 666,12	281 510,43	1 587 034,28	1 587 034,28	1 868 544,71

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	609 379,46		549 393,21	549 393,21	549 393,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	248 516,26		19 332,92	19 332,92	19 332,92
041	Opérations patrimoniales (10)	43 033,00		43 033,00	43 033,00	43 033,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		900 928,72		611 759,13	611 759,13	611 759,13

TOTAL	1 500 594,84	281 510,43	2 198 793,41	2 198 793,41	2 480 303,84
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	8 492,27
--	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 488 796,11
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

510 726,13

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	971 522,34	0,00	931 183,53	931 183,53	931 183,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 304 150,00	0,00	1 318 750,00	1 318 750,00	1 318 750,00
014	Atténuations de produits	2 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	164 045,71	0,00	178 312,59	178 312,59	178 312,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 442 318,05	0,00	2 431 246,12	2 431 246,12	2 431 246,12
66	Charges financières	37 080,69	0,00	32 346,14	32 346,14	32 346,14
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 028,13		3 179,62	3 179,62	3 179,62
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 483 426,87	0,00	2 467 771,88	2 467 771,88	2 467 771,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	609 379,46		549 393,21	549 393,21	549 393,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	248 516,26		19 332,92	19 332,92	19 332,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		857 895,72		568 726,13	568 726,13	568 726,13

TOTAL	3 341 322,59	0,00	3 036 498,01	3 036 498,01	3 036 498,01
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 036 498,01
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	80 124,00	0,00	88 316,00	88 316,00	88 316,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	108 968,13	0,00	119 050,00	119 050,00	119 050,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	886 800,00	0,00	876 415,52	876 415,52	876 415,52
731	Fiscalité locale	782 033,00	0,00	785 485,00	785 485,00	785 485,00
74	Dotations et participations (3)	544 124,00	0,00	555 345,00	555 345,00	555 345,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	255 498,54	0,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 657 547,67	0,00	2 598 611,52	2 598 611,52	2 598 611,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	229 288,65	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 191,59	2 191,59	2 191,59
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 886 836,32	0,00	2 602 103,11	2 602 103,11	2 602 103,11

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00

TOTAL	2 950 050,01	0,00	2 660 103,11	2 660 103,11	2 660 103,11
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	376 394,90
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 036 498,01
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	510 726,13
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	198 700,00	0,00	198 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 128 160,97		1 128 160,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	36 280,00	0,00	36 280,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	36 927,60	58 000,00	94 927,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	43 033,00	43 033,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	962 694,54	0,00	962 694,54
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 387 763,11	101 033,00	2 488 796,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 488 796,11
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	931 183,53		931 183,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 318 750,00		1 318 750,00
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	178 312,59	0,00	178 312,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 346,14	0,00	32 346,14
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 179,62	19 332,92	22 512,54
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		549 393,21	549 393,21
Dépenses de fonctionnement – Total		2 467 771,88	568 726,13	3 036 498,01

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 036 498,01
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 562,97	0,00	106 562,97
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	251 514,43	0,00	251 514,43
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	702 513,42	0,00	702 513,42
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	43 033,00	43 033,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		19 332,92	19 332,92
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	396 953,89	0,00	396 953,89
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		549 393,21	549 393,21
024 Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00		11 000,00
Recettes d'investissement – Total	1 468 544,71	611 759,13	2 080 303,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

8 492,27

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

400 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 488 796,11

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	88 316,00		88 316,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	119 050,00		119 050,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		58 000,00	58 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	876 415,52		876 415,52
731 Fiscalité locale	785 485,00		785 485,00
74 Dotations et participations (8)	555 345,00		555 345,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	174 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	1 300,00	0,00	1 300,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	2 191,59	0,00	2 191,59
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 602 103,11	58 000,00	2 660 103,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

376 394,90

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 036 498,01

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 505 202,83	237 670,68	0,00	2 251 125,43	2 251 125,43	0,00	2 251 125,43	2 488 796,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 280,00	25 630,00	0,00	10 650,00	10 650,00	0,00	10 650,00	36 280,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	21 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	45 600,00	30 927,60	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	36 927,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	806 513,00	123 428,04	0,00	1 004 732,93	1 004 732,93	0,00	1 004 732,93	1 128 160,97
Total des dépenses d'équipement		903 393,00	201 485,64	0,00	1 024 882,93	1 024 882,93	0,00	1 024 882,93	1 226 368,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	197 690,23	1 100,00		197 600,00	197 600,00		197 600,00	198 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		197 690,23	1 100,00	0,00	197 600,00	197 600,00	0,00	197 600,00	198 700,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	297 872,91	35 085,04	0,00	927 609,50	927 609,50	0,00	927 609,50	962 694,54
Total des dépenses réelles		1 398 956,14	237 670,68	0,00	2 150 092,43	2 150 092,43	0,00	2 150 092,43	2 387 763,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	63 213,69			58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	43 033,00			43 033,00	43 033,00		43 033,00	43 033,00
Total des dépenses d'ordre		106 246,69			101 033,00	101 033,00		101 033,00	101 033,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

2 488 796,11

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

The logo for S2LO, featuring the letters 'S2LO' in a stylized blue font with a swoosh underneath.

ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 500 594,84	281 510,43	1 798 793,41	1 798 793,41	2 080 303,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	399 044,09	280 410,43	-28 896,00	-28 896,00	251 514,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	699 413,42	699 413,42	699 413,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		399 044,09	280 410,43	670 517,42	670 517,42	950 927,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 606,18	0,00	106 562,97	106 562,97	106 562,97
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 690,23	1 100,00	2 000,00	2 000,00	3 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	112 325,62	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes financières		200 622,03	1 100,00	119 562,97	119 562,97	120 662,97
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	396 953,89	396 953,89	396 953,89
Total des recettes réelles		599 666,12	281 510,43	1 187 034,28	1 187 034,28	1 468 544,71
021	Virement de la section de fonctionnement	609 379,46		549 393,21	549 393,21	549 393,21
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	248 516,26		19 332,92	19 332,92	19 332,92
041	Opérations patrimoniales (6)	43 033,00		43 033,00	43 033,00	43 033,00
Total des recettes d'ordre		900 928,72		611 759,13	611 759,13	611 759,13

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

8 492,27

Affectation au compte 1068 (8)


400 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées

2 488 796,11

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le 
ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 505 202,83	237 670,68	0,00	2 251 125,43	2 251 125,43	0,00	2 251 125,43	2 488 796,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 280,00	25 630,00	0,00	10 650,00	10 650,00	0,00	10 650,00	36 280,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	24 780,00	24 780,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	34 780,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 500,00	850,00		650,00	650,00	0,00	650,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	25 000,00	21 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	25 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00	20 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 000,00	1 500,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	45 600,00	30 927,60	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	36 927,60
2138	Autres constructions	45 600,00	30 927,60		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	36 927,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	806 513,00	123 428,04	0,00	1 004 732,93	1 004 732,93	0,00	1 004 732,93	1 128 160,97
Total des dépenses d'équipement		903 393,00	201 485,64	0,00	1 024 882,93	1 024 882,93	0,00	1 024 882,93	1 226 368,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	197 690,23	1 100,00		197 600,00	197 600,00		197 600,00	198 700,00
1641	Emprunts en euros	195 000,00	0,00		195 600,00	195 600,00		195 600,00	195 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 690,23	1 100,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	3 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAP N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		197 690,23	1 100,00	0,00	197 600,00	197 600,00	0,00	197 600,00	198 700,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	297 872,91	35 085,04	0,00	927 609,50	927 609,50	0,00	927 609,50	962 694,54
458103	CAB II	259 572,91	22 598,74		874 579,50	874 579,50	0,00	874 579,50	897 178,24
458104	Travaux Voirie R139	38 300,00	12 486,30		53 030,00	53 030,00	0,00	53 030,00	65 516,30
Total des dépenses réelles		1 398 956,14	237 670,68	0,00	2 150 092,43	2 150 092,43	0,00	2 150 092,43	2 387 763,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	63 213,69			58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 213,69			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 213,69			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	62 000,00			58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
2131	Bâtiments publics	62 000,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00			13 000,00	13 000,00		13 000,00	13 000,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	43 033,00			43 033,00	43 033,00		43 033,00	43 033,00
231	Immobilisations corporelles en cours	43 033,00			43 033,00	43 033,00		43 033,00	43 033,00
Total des dépenses d'ordre		106 246,69			101 033,00	101 033,00		101 033,00	101 033,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
111	Bâtiments administ./techniques		2 390 475,60	2 714,00	106 400,00	106 400,00	0,00	106 400,00
112	Cabinet medical		2 474 549,50	550,01	160,00	160,00	0,00	160,00
113	Patrimoine classé MH		1 400 004,14	64 129,06	141 846,93	141 846,93	0,00	141 846,93
114	Ecoles communales		3 396 297,44	0,00	83 500,00	83 500,00	0,00	83 500,00
115	Salles culturelles		1 518 935,83	0,00	5 041,00	5 041,00	0,00	5 041,00
116	Installations sportives		1 043 803,15	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00
117	Aménagement bourg CAB 2	2023/01/18	437 960,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
118	Voirie/réseaux/éclairage public		1 124 865,96	23 999,93	166 045,00	166 045,00	0,00	166 045,00
119	Aménagt paysager, espaces verts		227 984,34	0,00	78 800,00	78 800,00	0,00	78 800,00
120	Patrimoine Locatif		47 898,63	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
121	Pôle Culturelle Touristique Associatif		1 364 697,66	1 107,04	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
122	Colombarium		134 661,81	20 928,00	0,00	0,00	0,00	0,00
123	Sobriété énergétique		6 106,44	10 000,00	56 740,00	56 740,00	0,00	56 740,00
2024	Centre interprétation de la Bastide Restructuration Ecole Maternelle		0,00	0,00	343 100,00	343 100,00	0,00	343 100,00
TOTAL			15 568 240,73	123 428,04	1 004 732,93	1 004 732,93	0,00	1 004 732,93

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : Aménagement bourg CAB 2
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2023/01/18

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	437 960,23	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	24 263,81	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	24 263,81	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	12 188,96	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 298,10	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	8 441,16	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	449,70	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	401 507,46	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	401 507,46	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		452 359,65	c 35 000,00	-35 000,00	d -35 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	452 359,65	35 000,00	-35 000,00	-35 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	230 331,78	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	60 164,62	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	127 822,25	35 000,00	-35 000,00	-35 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	8 051,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	25 990,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : Bâtiments administ./techniques
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 390 475,60	a 2 714,00	106 400,00	b 106 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 776,18	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	14 776,18	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 165 161,34	2 714,00	106 400,00	106 400,00
2111	Terrains nus	211,97	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	327 353,61	0,00	15 000,00	15 000,00
2132	Bâtiments privés	1 575,20	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 615,22	0,00	25 000,00	25 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	613,16	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	349 507,40	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	36 814,55	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	67 006,77	0,00	38 200,00	38 200,00
2183	Matériel informatique	1 179,60	2 714,00	3 500,00	3 500,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	175 015,07	0,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	200 268,79	0,00	17 700,00	17 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 210 538,08	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 210 538,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		300 468,49	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	295 942,22	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	57 741,02	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	27 937,07	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 581,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	18 308,09	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	141 375,04	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 526,27	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	4 526,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-109 114,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : Cabinet medical
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 474 549,50	a 550,01	160,00	b 160,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	278 862,42	550,01	160,00	160,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	160,00	160,00
2132	Bâtiments privés	263 437,09	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	12 151,11	550,01	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 274,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 195 687,08	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	2 195 687,08	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 098 999,06	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	485 259,06	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	12 600,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	80 774,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	34 700,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	305 185,06	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	613 740,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	613 740,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-710,01**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : Patrimoine classé MH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 400 004,14	a 64 129,06	141 846,93	b 141 846,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 439,36	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	30 439,36	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	125 144,54	1 225,20	12 954,80	12 954,80
2112	Terrains de voirie	240,23	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	7 117,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	12 660,98	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00
2138	Autres constructions	29 745,60	1 225,20	8 254,80	8 254,80
2152	Installations de voirie	4 099,13	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	12 023,00	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	25 833,60	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	25 572,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 853,00	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 244 420,24	62 903,86	128 892,13	128 892,13
231	Immobilisations corporelles en cours	1 238 578,08	62 903,86	128 892,13	128 892,13
238	Avances commandes immo corporelles	5 842,16	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		530 336,39	c 229 336,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	512 871,20	229 336,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	93 073,06	3 836,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	85 680,89	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	60 000,00	66 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	7 440,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	91 768,10	37 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	174 909,15	122 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	17 465,19	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	11 623,03	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	5 842,16	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**23 360,01**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats de

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : Ecoles communales
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 396 297,44	a 0,00	83 500,00	b 83 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 365,75	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 365,75	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 202,76	0,00	7 900,00	7 900,00
212	Agencements et aménagements de terrains	559,46	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	18 920,14	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	960,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 412,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	931,80	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 014,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	119 205,36	0,00	7 900,00	7 900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	33 200,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	3 217 728,93	0,00	75 600,00	75 600,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 210 108,93	0,00	75 600,00	75 600,00
238	Avances commandes immo corporelles	7 620,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 076 656,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 076 656,60	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	84 000,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	269 621,60	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 360,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	150 675,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	567 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-83 500,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115
LIBELLE : Salles culturelles
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 518 935,83	a 0,00	5 041,00	b 5 041,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 459,66	0,00	5 041,00	5 041,00
2131	Bâtiments publics	4 896,57	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	16 000,00	0,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 171,83	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	31 493,26	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 898,00	0,00	5 041,00	5 041,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 438 476,17	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 438 476,17	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		296 195,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	296 195,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	67 779,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 326,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	227 090,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-5 041,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : Installations sportives
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 043 803,15	a 0,00	6 600,00	b 6 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 774,06	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 774,06	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 517,94	0,00	6 600,00	6 600,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 860,54	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	2 925,18	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	28 958,68	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	7 019,76	0,00	6 600,00	6 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 753,78	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	978 511,15	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	978 511,15	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		158 086,46	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	158 086,46	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 250,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	73 095,46	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	38 741,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-6 600,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117
LIBELLE : Aménagement bourg CAB 2
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)				0,00
--------------------------------------	--	--	--	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118
LIBELLE : Voirie/réseaux/éclairage public
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 124 865,96	a 23 999,93	166 045,00	b 166 045,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 295,32	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	4 295,32	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	800,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	800,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	974 358,05	23 999,93	166 045,00	166 045,00
2112	Terrains de voirie	44 237,41	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2151	Réseaux de voirie	483 616,21	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	284 070,44	4 828,99	17 045,00	17 045,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	9 987,06	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	64 934,33	19 170,94	100 000,00	100 000,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	63 567,28	0,00	3 000,00	3 000,00
2157	Matériel et outillage technique	14 344,20	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	7 152,00	0,00	31 000,00	31 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 459,12	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	990,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	145 412,59	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	145 412,59	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 189,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 189,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 189,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-190 044,93**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : Aménagt paysager, espaces verts
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		227 984,34	a 0,00	78 800,00	b 78 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 044,92	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	12 044,92	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	215 939,42	0,00	78 800,00	78 800,00
2111	Terrains nus	97 000,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	34 063,08	0,00	10 000,00	10 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	51 300,00	51 300,00
2152	Installations de voirie	19 627,78	0,00	16 000,00	16 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	932,16	0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	37 704,96	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 179,20	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	7 827,84	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 604,40	0,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 340,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 340,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 340,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-78 800,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 120
LIBELLE : Patrimoine Locatif
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		47 898,63	a	4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 917,69	0,00	4 000,00	4 000,00
2132	Bâtiments privés	18 917,69	0,00	4 000,00	4 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 980,94	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	28 980,94	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-4 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 121
LIBELLE : Pôle Culturelle Touristique Associatif
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 364 697,66	a 1 107,04	12 500,00	b 12 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 298,80	1 107,04	12 500,00	12 500,00
2181	Install. générales, agencements	1 844,89	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	107 260,69	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	81 193,22	1 107,04	12 500,00	12 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 174 398,86	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 174 398,86	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		505 937,80	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	505 937,80	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 881,80	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	261 438,42	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	104 244,57	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	131 373,01	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-13 607,04**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122
LIBELLE : Colombarium
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		134 661,81	a 20 928,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	131 509,71	20 928,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	131 509,71	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	20 928,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 152,10	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 152,10	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)			-20 928,00
--------------------------------------	--	--	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 123
LIBELLE : Sobriété énergétique
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 106,44	a 10 000,00	56 740,00	b 56 740,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 106,44	10 000,00	51 740,00	51 740,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	6 106,44	10 000,00	45 340,00	45 340,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-66 740,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024**

**LIBELLE : Centre interprétation de la Bastide Restructuration Ecole Maternelle Restructuration
Ecole Maternelle Centre interprétation de la Bastide
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	343 100,00	b 343 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	336 000,00	336 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	106 000,00	106 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-343 100,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		1 500 594,84	281 510,43	1 798 793,41	1 798 793,41	2 080 303,84
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	399 044,09	280 410,43	-28 896,00	-28 896,00	251 514,43
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 130,43	15 130,43	0,00	0,00	15 130,43
1322	Subv. non transf. Régions	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	126 500,00	101 000,00	-35 000,00	-35 000,00	66 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 780,00	4 780,00	0,00	0,00	4 780,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	37 000,00	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	211 033,66	122 500,00	6 104,00	6 104,00	128 604,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	699 413,42	699 413,42	699 413,42
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	699 413,42	699 413,42	699 413,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		399 044,09	280 410,43	670 517,42	670 517,42	950 927,85
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 606,18	0,00	106 562,97	106 562,97	106 562,97
10222	FCTVA	65 606,18	0,00	86 562,97	86 562,97	86 562,97
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 690,23	1 100,00	2 000,00	2 000,00	3 100,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 690,23	1 100,00	2 000,00	2 000,00	3 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	112 325,62	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes financières		200 622,03	1 100,00	119 562,97	119 562,97	120 662,97
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	396 953,89	396 953,89	396 953,89
Total des recettes réelles		599 666,12	281 510,43	1 187 034,28	1 187 034,28	1 468 544,71
021	Virement de la section de fonctionnement	609 379,46		549 393,21	549 393,21	549 393,21

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	Publié le	Assemblée
			I		II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
						III = I + II	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	248 516,26		19 332,92	19 332,92	19 332,92	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	117 348,07		0,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	110 496,58		0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 357,69		0,00	0,00	0,00	
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	3 932,00		3 951,00	3 951,00	3 951,00	
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00	
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00		0,00	0,00	0,00	
28182	Matériel de transport	15 295,32		15 295,32	15 295,32	15 295,32	
28188	Autres immo. corporelles	86,60		86,60	86,60	86,60	
041	Opérations patrimoniales (9)	43 033,00		43 033,00	43 033,00	43 033,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	43 033,00		43 033,00	43 033,00	43 033,00	
Total des recettes d'ordre		900 928,72		611 759,13	611 759,13	611 759,13	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 341 322,59	0,00	0,00	3 036 498,01	3 036 498,01	0,00	3 036 498,01	3 036 498,01
011	Charges à caractère général (3)	971 522,34	0,00	0,00	931 183,53	931 183,53	0,00	931 183,53	931 183,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 304 150,00	0,00		1 318 750,00	1 318 750,00		1 318 750,00	1 318 750,00
014	Atténuations de produits	2 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	164 045,71	0,00	0,00	178 312,59	178 312,59	0,00	178 312,59	178 312,59
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 442 318,05	0,00	0,00	2 431 246,12	2 431 246,12	0,00	2 431 246,12	2 431 246,12
66	Charges financières	37 080,69	0,00		32 346,14	32 346,14		32 346,14	32 346,14
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 028,13			3 179,62	3 179,62		3 179,62	3 179,62
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		41 108,82	0,00	0,00	36 525,76	36 525,76		36 525,76	36 525,76
Total des dépenses réelles		2 483 426,87	0,00	0,00	2 467 771,88	2 467 771,88	0,00	2 467 771,88	2 467 771,88
023	Virement à la section d'investissement	609 379,46			549 393,21	549 393,21		549 393,21	549 393,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	248 516,26			19 332,92	19 332,92		19 332,92	19 332,92
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		857 895,72			568 726,13	568 726,13		568 726,13	568 726,13
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									3 036 498,01

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le



ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE****III****B****RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 950 050,01	0,00	2 660 103,11	2 660 103,11	2 660 103,11
013	Atténuations de charges (2)	80 124,00	0,00	88 316,00	88 316,00	88 316,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	108 968,13	0,00	119 050,00	119 050,00	119 050,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	886 800,00	0,00	876 415,52	876 415,52	876 415,52
731	Fiscalité locale	782 033,00	0,00	785 485,00	785 485,00	785 485,00
74	Dotations et participations (2)	544 124,00	0,00	555 345,00	555 345,00	555 345,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	255 498,54	0,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 657 547,67	0,00	2 598 611,52	2 598 611,52	2 598 611,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	229 288,65	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		2 191,59	2 191,59	2 191,59
Total des recettes financières		229 288,65	0,00	3 491,59	3 491,59	3 491,59
Total des recettes réelles		2 886 836,32	0,00	2 602 103,11	2 602 103,11	2 602 103,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**376 394,90****Total des recettes de fonctionnement cumulées****3 036 498,01**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 341 322,59	0,00	0,00	3 036 498,01	3 036 498,01	0,00	3 036 498,01	3 036 498,01
011	Charges à caractère général (4)	971 522,34	0,00	0,00	931 183,53	931 183,53	0,00	931 183,53	931 183,53
6042	Achats de prestations de services	80 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Énergie - Électricité	196 000,00	0,00		135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60622	Carburants	25 500,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
60623	Alimentation	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 000,00	0,00		25 600,00	25 600,00	0,00	25 600,00	25 600,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	600,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6067	Fournitures scolaires	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6068	Autres matières et fournitures	60 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	51 000,00	0,00		57 500,00	57 500,00	0,00	57 500,00	57 500,00
613	Locations	16 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	39 400,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6156	Maintenance	65 000,00	0,00		62 500,00	62 500,00	0,00	62 500,00	62 500,00
6161	Multirisques	58 250,00	0,00		32 626,69	32 626,69	0,00	32 626,69	32 626,69
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		66 502,98	66 502,98	0,00	66 502,98	66 502,98
617	Études et recherches	12 760,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
618	Divers	12 395,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	7 900,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	37 850,00	0,00		39 453,86	39 453,86	0,00	39 453,86	39 453,86
624	Transports biens, transports collectifs	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
625	Déplacements et missions	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 600,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6282	Frais de gardiennage	1 500,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 900,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6284	Redevances pour services rendus	18 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	10 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	2 667,34	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	15 100,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	800,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 304 150,00	0,00		1 318 750,00	1 318 750,00		1 318 750,00	1 318 750,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	27 850,00	0,00		23 137,00	23 137,00		23 137,00	23 137,00
6411	Personnel titulaire	825 000,00	0,00		844 190,00	844 190,00		844 190,00	844 190,00
6413	Personnel non titulaire	42 600,00	0,00		70 922,00	70 922,00		70 922,00	70 922,00
6417	Rémunérations des apprentis	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	381 000,00	0,00		358 246,00	358 246,00		358 246,00	358 246,00
6470	Autres charges sociales	24 700,00	0,00		22 255,00	22 255,00		22 255,00	22 255,00
014	Atténuations de produits	2 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 600,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	164 045,71	0,00	0,00	178 312,59	178 312,59	0,00	178 312,59	178 312,59
65188	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	59 180,00	0,00		60 424,00	60 424,00	0,00	60 424,00	60 424,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 737,00	3 737,00	0,00	3 737,00	3 737,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	800,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6542	Créances éteintes	1 630,71	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		5 701,59	5 701,59	0,00	5 701,59	5 701,59
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	51 425,00	0,00		50 030,00	50 030,00	0,00	50 030,00	50 030,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
65818	Autres	0,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
65888	Autres	10,00	0,00		320,00	320,00	0,00	320,00	320,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 442 318,05	0,00	0,00	2 431 246,12	2 431 246,12	0,00	2 431 246,12	2 431 246,12
66	Charges financières	37 080,69	0,00		32 346,14	32 346,14		32 346,14	32 346,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 434,00	0,00		31 900,00	31 900,00		31 900,00	31 900,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-53,31	0,00		-53,86	-53,86		-53,86	-53,86
6618	Intérêts des autres dettes	1 200,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6688	Autres	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 028,13			3 179,62	3 179,62		3 179,62	3 179,62
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 028,13			3 179,62	3 179,62		3 179,62	3 179,62
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		41 108,82	0,00	0,00	36 525,76	36 525,76		36 525,76	36 525,76
Total des dépenses réelles		2 483 426,87	0,00	0,00	2 467 771,88	2 467 771,88	0,00	2 467 771,88	2 467 771,88
023	Virement à la section d'investissement	609 379,46			549 393,21	549 393,21		549 393,21	549 393,21
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	248 516,26			19 332,92	19 332,92		19 332,92	19 332,92
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	111 854,27			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6761	Différences sur réalisations (positives)	117 348,07			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	19 313,92			19 332,92	19 332,92		19 332,92	19 332,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		857 895,72			568 726,13	568 726,13		568 726,13	568 726,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	109,43
Montant des ICNE de l'exercice N-1	163,29
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-53,86

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 950 050,01	0,00	2 660 103,11	2 660 103,11	2 660 103,11
013	Atténuations de charges (3)	80 124,00	0,00	88 316,00	88 316,00	88 316,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	77 470,00	0,00	58 553,00	58 553,00	58 553,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 654,00	0,00	29 763,00	29 763,00	29 763,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	108 968,13	0,00	119 050,00	119 050,00	119 050,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 200,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	7 000,00	0,00	7 700,00	7 700,00	7 700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
704	Travaux	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 060,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	79 500,00	0,00	80 500,00	80 500,00	80 500,00
70688	Autres prestations de services	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	5 528,13	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	0,00	0,00	12 350,00	12 350,00	12 350,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	3 800,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	886 800,00	0,00	876 415,52	876 415,52	876 415,52
73211	Attribution de compensation	798 500,00	0,00	793 415,52	793 415,52	793 415,52
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	74 500,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	782 033,00	0,00	785 485,00	785 485,00	785 485,00
73111	Impôts directs locaux	699 563,00	0,00	699 372,00	699 372,00	699 372,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	40 970,00	0,00	46 113,00	46 113,00	46 113,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
73154	Droits de place	9 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
74	Dotations et participations (3)	544 124,00	0,00	555 345,00	555 345,00	555 345,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	78 798,00	0,00	77 468,00	77 468,00	77 468,00
741121	DSR des communes	130 800,00	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Voté II	Total III = I + II
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	26 500,00	0,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
7473	Participation départements	6 012,00	0,00	5 997,00	5 997,00	5 997,00
74741	Participation communes membres du GFP	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
74748	Participation autres communes	107 200,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7478	Participation Autres organismes	14 700,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	127 184,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
748388	Autres	17 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	11 080,00	0,00	8 580,00	8 580,00	8 580,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	255 498,54	0,00	174 000,00	174 000,00	174 000,00
752	Revenus des immeubles	171 500,00	0,00	158 000,00	158 000,00	158 000,00
75888	Autres	83 998,54	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 657 547,67	0,00	2 598 611,52	2 598 611,52	2 598 611,52
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	229 288,65	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	227 988,65	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 191,59	2 191,59	2 191,59
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		2 191,59	2 191,59	2 191,59
Total des recettes réelles		2 886 836,32	0,00	2 602 103,11	2 602 103,11	2 602 103,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00
72	Production immobilisée	62 000,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	1 213,69		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		63 213,69		58 000,00	58 000,00	58 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le



ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 598 820,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 598 820,00									
00075882895	C.R. CREDIT AGRICOLE	01/12/2010		15/04/2011	115 000,00	F		3,010	3,046		T	X Echéance constante		A-1
00077128200	C.R. CREDIT AGRICOLE	31/01/2011		15/04/2011	144 080,00	F		3,870	3,875		A	X Echéance constante		A-1
053304401	SA BANQUE POSTALE	14/04/2020		01/05/2021	126 000,00	F		0,790	0,792		A	X Echéance constante		A-1
10000488426	CREDIT AGRICOLE	19/09/2016		01/07/2017	100 000,00	F		1,050	1,051		A	X Echéance constante		B-1
1255718	EPA Caisse des depots consignations	19/08/2013		01/09/2014	398 740,00	F		1,050	0,977		A	X Echéance constante		F-1
9947884	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	18/05/2017		31/08/2017	902 000,00	F		1,550	1,562		T	X Echéance constante		A-1
MON504872EUR/0505289/001/1	SA BANQUE POSTALE	01/06/2015		01/10/2015	639 000,00	F		1,610	1,610		T	C		A-1
MON538346	SA BANQUE POSTALE	16/08/2021		01/12/2021	215 000,00	F		0,700	0,701		T	X Echéance constante		A-1
NE04440580	CREDIT MUNICIPAL	12/04/2019		30/07/2019	900 000,00	F		1,190	1,199		T	X Echéance constante		A-1
NE07550677	CREDIT MUTUEL SUD OUEST	20/06/2022		30/08/2022	59 000,00	F		1,130	1,868		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 598 820,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 346 788,71					195 522,16	31 894,03	0,00	5 832,32
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 346 788,71					195 522,16	31 894,03	0,00	5 832,32
00075882895		0,00	A-1	20 712,58	2,00	F		3,046	9 033,44	522,12	0,00	74,22
00077128200		0,00	A-1	23 506,44	1,25	F		3,875	11 530,14	909,70	0,00	329,59
053304401		0,00	A-1	101 975,51	11,33	F		0,792	8 135,02	805,61	0,00	494,23
10000488426		0,00	B-1	31 104,15	2,50	F		1,051	10 259,96	326,59	0,00	109,43
1255718		0,00	F-1	206 984,19	9,67	F		0,977	18 358,01	3 727,46	0,00	1 132,34
9947884		0,00	A-1	638 857,15	13,33	F		1,562	42 883,89	9 653,83	0,00	813,54
MON504872EUR/0505289/001/1		0,00	A-1	375 412,50	11,50	F		1,610	31 950,00	5 851,26	0,00	1 382,44
MON538346		0,00	A-1	184 170,15	12,67	F		0,701	13 858,66	1 252,86	0,00	96,04
NE04440580		0,00	A-1	715 726,74	35,25	F		1,199	42 305,01	8 328,83	0,00	1 357,88
NE07550677		0,00	A-1	48 339,30	6,33	F		1,868	7 208,03	515,77	0,00	42,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité d			
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 346 788,71					195 522,16	31 894,03	0,00	5 832,32

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
10000488426	CREDIT AGRICOLE	100 000,00	31 104,15	1	10,00				0,00		1,051	326,59	0,00	1,33
TOTAL (B)		100 000,00	31 104,15						0,00			326,59	0,00	1,33
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
1255718	EPA Caisse des depots consignations	398 740,00	206 984,19	1	20,00				0,00		0,977	3 727,46	0,00	8,82
TOTAL (F)		398 740,00	206 984,19						0,00			3 727,46	0,00	8,82
TOTAL GENERAL		498 740,00	238 088,34						0,00			4 054,05	0,00	10,15

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

Commune de SAUVETERRE de GUYENNE - Budget communal -50600 - BP - 2024

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le



ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	89,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 108 700,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 104,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		3 179,62	3 179,62	0,00	3 179,62
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		3 179,62	3 179,62	0,00	3 179,62
Provision sur RAR n-2	0,00	23/03/2023	3 179,62	3 179,62	0,00	3 179,62
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		3 179,62	3 179,62	0,00	3 179,62
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
 Reçu en préfecture le 28/03/2024
 Publié le 28/03/2024
 ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	Solde E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		3 179,62	3 179,62	0,00	3 179,62

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

S²LO

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

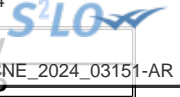
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Trvx SDEEG zone ZAE		Date de la délibération : 20/06/2014	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	162 979,45	0,00	0,00	0,00	
458101 (5)	81 594,45	0,00	0,00	0,00	
458101 Dépenses nouvelles (5)	81 385,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	162 979,45	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	162 979,45	0,00	0,00	0,00	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	162 979,45	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	162 979,45	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Trvx Carrefour D670		Date de la délibération : 07/12/2015	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	243 722,50	0,00	0,00	0,00	
458102 Dépenses nouvelles (5)	8 263,89	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
458102 Annulations sur dépenses (c) (6)	235 458,61	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	8 263,89	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	243 722,50	0,00	0,00	0,00	
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458202 Annulations sur recettes (d) (6)	243 722,50	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : CAB II			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	

DEPENSES (a)	33 775,26	22 598,74	874 579,50	897 178,24
458103 Dépenses nouvelles (5)	33 775,26	22 598,74	874 579,50	897 178,24
458103 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	33 775,26	22 598,74	874 579,50	897 178,24
RECETTES (b)	0,00	0,00	396 953,89	396 953,89
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	396 953,89	396 953,89
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	396 953,89	396 953,89

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : Travaux Voirie R139			Date de la délibération : 07/02/2023
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	25 692,00	12 486,30	53 030,00	65 516,30
458104 Dépenses nouvelles (5)	0,00	12 486,30	53 030,00	65 516,30
458104 Augmentation de la valeur d'une immobilisation (5)	25 692,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	25 692,00	12 486,30	53 030,00	65 516,30
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le



ID : 033-213305063-20240320-CNE_2024_03151-AR

**IV – ANNEXES**
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

S²LO

IV

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 602 103,11
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

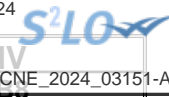
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					105 731,59
	2019-02	subvention équilibre CCAS 2024	CCAS	Etablissement de droit public	5 701,59
65736221	051	Subvention Budget annexe 2024	15 place de la République	Autre personne de droit privé	50 000,00
65748	029	Subvention 2024	ASSO COMMERCANTS et ARTISANS	Association	200,00
65748	26	Subvention 2024	Association Société Gymnique de Guyenne	Association	500,00
65748	2022-41	Subvention 2024 (fonct + course)	VELO CLUB SUD GIRONDE	Association	2 500,00
65748	043	Subvention 2024	AIETEM RADIO	Association	500,00
65748	044	Subvention 2024	Association CIPS (Club informatique)	Association	350,00
65748	045	Subvention 2024	Association LES ATELIAGES	Autre personne de droit privé	200,00
65748	046	Subvention 2024	Association LES BATONS BLEUS DE GUYENNE	Association	200,00
65748	047	Subvention 2024	Association BANDE DE VIGNERONS	Association	300,00
65748	049	Subvention 2024	Association ANORA	Association	50,00
65748	55	Subvention 2024	Association ASOA	Association	300,00
65748	2017-001	Subvention 2024 + rappel 2023	Association AMICALE CORPS SAPEURS POMPIERS	Association	1 000,00
65748	2017-002	Subvention 2024	Association SOCIETE DE CHASSE A.C.C.A.	Association	500,00
65748	2017-003	Subvention 2024 (fonct 300 + drapeau 200)	Association U.N.C Entre Deux Mers	Association	500,00
65748	2017-005	Subvention 2024	Association ANCIENS d'A.F.N	Association	150,00
65748	2017-006	Subvention 2024	RESISTANTS ANACR	Association	150,00
65748	2017-008	Subvention 2024	Association Médaillés Militaires	Association	30,00
65748	2017-009	Subvention 2024	Association Ass Entre-Deux-Voies	Association	400,00
65748	2017-010	Subvention 2024	Association ASS SPORTIVE SAUVETER FOOTBALL	Association	3 800,00
65748	2017-012	Subvention 2024	Association TENNIS DE TABLE SAUVETERROIS	Association	250,00
65748	51	Subvention 2024	Les fêtes galantes du Ségur	Association	200,00
65748	2017-014	Subvention 2024	Association Truite Sauveterrienne	Association	500,00
65748	52	Subvention 2024	TENNIS CLUB SAUVETERRE	Association	250,00
65748	2017-016	Subvention 2024	Association Comité d'Animation Culturelles	Autre personne de droit privé	19 000,00
65748	2017-017	Subvention 2024 (Fonct + Prog salle Simone Veil)	MUSIQUES EN BASTIDE	Association	7 500,00
65748	2017-018	Subvention 2024	Association LES AMIS DE LA BASTIDE	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	2017-019	Subvention 2024	Comité Organisation Echange SOTTRUM	Association	1 500,00
65748	2017-022	Subvention 2024	Association PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
65748	2017-023	Subvention 2024 (UNSS)	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE SDG	Autre personne de droit privé	350,00
65748	2017-024	Subvention 2024 voyage	SI DU COLLEGE	Autre personne de droit privé	1 000,00
65748	2017-026	Subvention Prix Fouchy 2024	Association ASSO LUCIEN FOUCHY	Autre personne de droit privé	3 600,00
65748	2017-027	Tour des Ecureuils 2024	Association VELO CLUB Bazas/Bernos Beaulac	Association	1 900,00
65748	2017-028	Subvention 2024	JSP Sauveterre (Jeunes Sapeurs Pompiers)	Association	500,00
65748	2017-031	Subvention 2024	Association Ass Servir l'Abeille	Association	200,00
65748	2017-035	Subvention 2024	Association JUDO CLUB SAUVETERRE	Association	500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****B10****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV
D11.3

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	8 492,27	8 492,27
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	43 839,75	43 839,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	400 000,00	400 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	400 000,00	400 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	195 600,00	195 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	686 289,10	686 289,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	890 689,10	890 689,10

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		195 600,00	I 195 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		195 600,00	195 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	195 600,00	195 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		686 289,10	III 686 289,10
Ressources propres externes de l'année (a)		106 562,97	106 562,97
10222	FCTVA	86 562,97	86 562,97
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		579 726,13	579 726,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280415331	ADM : Bien mobilier, matériel	3 951,00	3 951,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	15 295,32	15 295,32
28188	Autres immo. corporelles	86,60	86,60
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	11 000,00	11 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	549 393,21	549 393,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par Le Monsieur le Maire (1),
A Sauveterre-de-Guyenne, le 20/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Sauveterre-de-Guyenne, le 20/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2024, et de la publication le 25/03/2024

A Sauveterre-de-Guyenne, le 25/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.